

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE DIRECTION DU 15 JUIN 2018



La réunion du conseil de direction de l'ETF s'est déroulée à Turin le 15 juin 2018, sous la présidence de Joost KORTE, directeur général de la DG Emploi, affaires sociales et inclusion de la Commission européenne.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le président demande l'ajout de deux points à l'ordre du jour: un premier point pour préciser la situation du personnel britannique des institutions de l'Union européenne après le Brexit, et un second pour donner des informations sur la conférence «Compétences pour le futur» de l'ETF, qui aura lieu en novembre.

Le conseil de direction adopte à l'unanimité l'ordre du jour de la réunion.

2. Remarques préliminaires de la présidence

Le président souhaite la bienvenue au nouveau membre du conseil de direction pour la Suède, M^{me} Malin MENDES, ainsi qu'au nouvel expert sans droit de vote du Parlement européen, M. Alejandro CERCAS ALONSO.

Les États membres suivants ne sont pas représentés à la réunion: Lettonie, Malte, Roumanie et Slovaquie. Les trois observateurs des pays partenaires (Nigar ISMAYILZADE, Dragana SAVIC et Monia RAIES MGHIRBI) ne sont pas présents non plus.

La Commission européenne est également représentée par Lluis PRATS, chef d'unité (DG EMPL), Heide NIDETZKY (DG EMPL), Myriam FERRAN, directrice (DG NEAR) et Stefano SIGNORE, chef d'unité (DG DEVCO).

Le président accueille le représentant du Cedefop, Loukas ZAHILAS, chef de département.

Martino RUBAL MASEDA représente le comité du personnel de l'ETF.

3. Suivi des réunions précédentes

Le conseil de direction adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion précédente, qui s'est tenue le 17 novembre 2017.

Le président présente le suivi des points d'action et les procédures écrites depuis la dernière réunion du conseil de direction.

Deux activités de suivi sont exposées plus en détail:

- la participation virtuelle, en ligne, aux réunions du conseil de direction grâce à une connexion à distance est techniquement possible pour les réunions à langue de travail unique. Il semble qu'aucune agence n'utilise les fonctionnalités en ligne pour une réunion complète du conseil de direction. Pour l'ETF, l'investissement s'élèverait à 10 000 euros, une petite somme par rapport aux coûts actuels. D'autre part, un cadre juridique doit être déterminé et les aménagements des procédures doivent être approuvés. L'ETF continuera à étudier plus en détail les outils de travail à distance;
- comme lors des réunions précédentes du conseil de direction, le président rappelle l'importance pour les membres du conseil d'agir dans l'intérêt général et indépendamment de toute influence extérieure. À cet effet, il est demandé aux membres et aux suppléants de transmettre un CV et de faire *chaque année* une déclaration écrite d'engagement et d'intérêts. Compte tenu de certaines remarques récentes, la possibilité sera donnée aux membres du conseil de direction de

s'exprimer sur la forme concrète de la déclaration et de suggérer des modifications/améliorations avant la fin du mois de juin. Les résultats seront présentés au conseil de direction en novembre;

- Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) propose que les membres signent les formulaires de déclaration lors de cette réunion, lesquels seront ensuite rassemblés à la fin de la réunion du conseil de direction; le président soutient cette proposition.

4. Rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) 2017 et projet d'analyse et d'évaluation

Cesare ONESTINI (ETF) présente le rapport d'activité annuel consolidé 2017.

Mimi DANEVA (Bulgarie), membre du conseil de direction représentant la présidence actuelle, félicite l'ETF au nom des membres du conseil de direction pour ce rapport très complet.

Elle fait état d'une observation relayée par Edit BAUER (experte du Parlement européen sans droit de vote) concernant l'«Évaluation» – paragraphe 3, page 5 de la partie «Analyse et évaluation», et demande que le membre de phrase «**Prend note** de l'engagement continu de l'ETF [...]» soit remplacé par la formulation plus forte «**Salue** l'engagement continu de l'ETF [...]». Le président et les membres acceptent la proposition.

Dimitris PSYLLOS (Grèce), bien que satisfait de la longueur et du caractère approfondi du rapport, demande, répétant ainsi une observation qu'il fait depuis trois ans, que l'on insiste davantage sur le fait que la formation des enseignants doit reposer sur une base cognitive solide, principalement pour les questions liées à la numérisation.

Cesare ONESTINI (ETF) abonde dans son sens et ajoute que cette observation s'applique également au programme de travail 2019.

Le conseil adopte à l'unanimité le RAAC 2017 de l'ETF ainsi que le document d'analyse et d'évaluation. Les deux documents seront transmis aux institutions concernées avant le 15 juin 2018.

5. Comptes annuels 2017 de l'ETF

Martine SMIT (ETF) présente les comptes annuels 2017 de l'ETF.

Mimi DANEVA (Bulgarie) indique au nom des membres du conseil de direction qu'il n'y a pas d'observation de leur part et présente l'avis du conseil de direction sur les comptes annuels.

Ingrid MÜLLER-ROOSEN (Allemagne) félicite l'ETF pour les excellents résultats, qu'elle voit comme une réussite compte tenu des ressources limitées. Le président s'associe à l'observation.

Les membres du conseil de direction adoptent à l'unanimité les comptes annuels 2017 de l'ETF ainsi que l'avis du conseil s'y rapportant. Les deux documents seront transmis aux institutions de l'UE concernées avant le 1^{er} juillet 2018.

6. Budget rectificatif de l'ETF pour 2018

Henrik FAUDEL (ETF) présente le budget rectificatif pour 2018.

Pas d'observations de la part du conseil.

Le conseil de direction adopte à l'unanimité le budget rectificatif 2018.

7. Évaluation transversale des quatre agences – rapport final

Le président fait le point sur l'évaluation transversale des quatre agences sous la responsabilité de la DG EMPL (ETF, Cedefop, Eurofound et EU-OSHA). Il souligne que l'évaluation est toujours en cours et que les conclusions provisoires émanent des évaluateurs externes, et pas encore de la Commission européenne, qui travaille au suivi de cet exercice en préparant un document de travail des services de la Commission, lequel devrait être finalisé après les vacances d'été. L'évaluation 2016 de l'ETF a été intégrée dans cette évaluation transversale pour éviter les doublons.

Le fait que différents chantiers aient été menés en parallèle, ce qui n'était pas prévu au départ, a causé une certaine confusion. Il s'agit de la proposition de création d'une nouvelle agence – l'Autorité européenne du travail (ELA) – lancée en mars, de l'évaluation de l'ETF, commencée en 2016, du trilogue concernant l'alignement sur l'approche commune des trois autres agences à structure tripartite, et, enfin mais non des moindres, des discussions relatives au cadre financier pluriannuel (CFP).

Le président présente les principaux résultats de l'évaluation et confirme qu'il n'est prévu, en l'état actuel des choses, d'apporter de changements majeurs à aucune des quatre agences, et que pendant le mandat actuel de la Commission, aucune réforme fondamentale ne sera donc proposée.

Cette évaluation consiste en une analyse des quatre agences prises individuellement, assortie d'un examen du point de vue transversal et d'une étude des possibles scénarios futurs pour les agences. L'évaluation est très large mais se concentre sur l'efficacité et l'efficience.

Individuellement, chacune des quatre agences a fonctionné efficacement, a produit les résultats escomptés et a atteint les objectifs de son programme d'action. Le rapport épingle certains points épineux et certains aspects perfectibles à l'avenir: la qualité des résultats, les retards de leur concrétisation, l'accessibilité et la lisibilité des résultats et les canaux de communication. Pour l'ETF en particulier, le rapport salue la contribution dans les délais à l'élaboration des politiques de l'UE et des pays partenaires. Les conclusions relatives au travail de l'ETF dans les domaines de la gouvernance, de l'EFP, de l'assurance qualité, des qualifications et des systèmes de qualification sont très positives, mais elles le sont un peu moins en ce qui concerne l'incidence sur les systèmes du marché du travail, les compétences favorisant l'employabilité, la formation à l'esprit d'entreprise et les compétences entrepreneuriales. Le processus de Turin est considéré comme l'un des succès-clés de l'organisation.

Pour que celle-ci gagne globalement en efficacité, sa capacité opérationnelle doit être renforcée et l'externalisation de certaines activités doit être envisagée. La communication et l'information doivent être améliorées. Les réalisations et les services des agences sont pertinents pour toutes les parties prenantes, quelle que soit l'approche retenue (top-down ou bottom-up). Néanmoins, les processus de planification et les ressources limitées créent un fossé entre les attentes de la Commission, des États membres et des partenaires sociaux et ce que les agences peuvent réellement mettre en place.

L'ETF jouit d'une position unique, étant donné qu'il s'agit de la seule agence qui travaille exclusivement en dehors de l'UE. En tant que telle, elle pourrait engranger énormément d'expertise nationale et est capable de formuler de précieuses recommandations en matière de politiques, bien que la capacité d'absorption varie en fonction du pays partenaire.

D'un point de vue transversal et prospectiviste, il y a un risque de chevauchement entre le Cedefop et l'ETF en matière d'EFP, mais, en pratique, des mécanismes ont été mis en place pour éviter ce problème. Cependant, ces mécanismes peuvent encore être améliorés, car ils sont pour l'essentiel bilatéraux, ponctuels, ascendants (bottom-up) et principalement basés sur l'échange de connaissances. La planification stratégique commune peut être améliorée à l'avenir.

Différents scénarios de fusion ont été échafaudés dans le rapport d'évaluation, mais aucun problème majeur ne doit être réglé. Les fusions potentielles sont considérées comme des scénarios à haut risque. Néanmoins, il s'avère nécessaire de réduire les coûts, de créer des synergies plus fortes et de mettre au point un cadre de coopération renforcée. La Commission analyse actuellement les différentes recommandations figurant dans l'évaluation et préparera un document de travail des services de la Commission pour en assurer le suivi avant le début de l'automne dans le but de maximiser les synergies entre les agences.

Cesare ONESTINI (ETF) remercie le président pour les informations sur ce point et remercie également pour leur contribution les membres du conseil de direction qui étaient présents lors du séminaire de validation de décembre dernier. Il ajoute que l'ETF et les trois autres agences font partie du conseil consultatif de l'ELA.

Dimitris PSYLLOS (Grèce) soulève trois points: concernant la communication, il est d'avis que les citoyens de l'UE doivent être mieux informés du travail des agences. Ensuite, il demande des éclaircissements au sujet du membre de phrase «des liens plus systémiques» au point 1.16, page 10 du «Rapport de synthèse», qui remet en question la mise en œuvre et la durabilité qui en découle. Il demande si cela aura un effet sur les actions futures. Enfin, il indique que le développement des synergies et les mesures y afférentes ont également été abordés lors de la conférence de la veille, et propose que ce point soit analysé plus en profondeur lors de la prochaine réunion du conseil de direction.

Edit BAUER (experte du Parlement européen sans droit de vote) soulève une question complémentaire concernant la page 2 du résumé analytique, qui décrit la pertinence de l'agence, et, plus particulièrement, le membre de phrase «écart entre les attentes de la Commission européenne, des États membres et des partenaires sociaux vis-à-vis de l'agence et ce que les agences peuvent mettre en place». Bien que tout le monde soit d'accord sur les restrictions budgétaires, l'ETF reçoit annuellement plus de 100 demandes de la Commission, soit une demande tous les deux jours ouvrables. Cela fait maintenant plusieurs années que cette question est soulevée, et l'experte demande donc des explications plus détaillées à ce sujet.

Peter VAN IJSSELMUIDEN (Pays-Bas) partage l'avis du président selon lequel les conclusions de l'évaluation sont quelque peu décevantes. Il confirme qu'il n'est pas encore sûr de comprendre parfaitement la différence entre les quatre agences et l'ELA. Il pose également la question du futur État membre d'accueil de l'ELA.

Le président indique qu'il parlera plus en détail de l'ELA par la suite, dans son rapport oral, et qu'aucune décision n'a été prise en ce qui concerne le siège de la nouvelle agence. En réponse à une question du membre grec, il reconnaît qu'en matière de communication, l'ETF est meilleure que les trois autres agences, mais qu'il n'y a pas lieu de se reposer sur ses lauriers. Il admet que la communication avec les citoyens européens est difficile, complexe et actuellement sujette à débat. Concernant l'approche systémique entre les différentes agences, il confirme que c'est la question sur laquelle la Commission européenne planche et que le document de travail des services de la Commission permettra de mieux structurer le tout, en tenant compte du fait que les agences sont des organes autonomes et indépendants. La Commission encouragera la coopération et l'alignement pour s'assurer que les stratégies des agences sont en parfaite harmonie avec les priorités de l'UE.

Myriam FERRAN (DG NEAR) réagit à l'observation relative à la communication tant avec les pays bénéficiaires qu'avec les citoyens européens et s'accorde avec le président pour dire qu'il s'agit d'une responsabilité collective incluant également les États membres.

Cesare ONESTINI (ETF) évoque la réunion de la veille, dont le but était de concrétiser le changement. Concernant les demandes de l'UE, il confirme qu'elles représentent 25 % de l'effort

collectif de l'ETF, ce qui confirme l'existence de relations de travail étroites entre les services de la Commission et l'ETF en tant qu'agence de l'UE.

8. Document de programmation 2017-2020 – programme de travail 2019

Cesare ONESTINI (ETF) fait le point sur le programme de travail 2019 et ses liens avec le dialogue concernant les politiques des pays partenaires, ainsi que les projets de l'UE et des États membres. Le prochain cycle du processus de Turin se déroulera en 2019-2020 et se concentrera sur la qualité et la mise en œuvre, en collaboration étroite avec les États membres et les agences des États membres actives dans les pays partenaires.

Concernant la contribution de l'UE au programme de travail 2019, il indique que la DG EMPL recueille les demandes des autres DG grâce aux consultations interservices, en vue d'une discussion sur les priorités au cours de la prochaine réunion de dialogue structuré à Bruxelles. Il confirme également la collaboration continue et accrue à la fois avec le Cedefop et avec Eurofound.

Le conseil de direction se félicite de ces informations.

9. Rapports oraux

Voir annexe

10. Divers

Cesare ONESTINI (ETF) informe les membres de la procédure prévue pour le personnel britannique des agences. Les fonctionnaires de l'UE de nationalité britannique appartenant à la Commission se sont vu octroyer le droit de continuer à travailler au sein de celle-ci. Concernant les employés de nationalité britannique travaillant dans les agences aux termes de contrats d'agents temporaires ou d'agents contractuels, la Commission a décidé que chaque directeur, en tant qu'autorité investie du pouvoir de nomination, déciderait si une exception serait octroyée ou non. Les décisions devront être prises dans l'intérêt du service, de manière transparente et généreuse, et sur une base individuelle. La date du Brexit, ou, si l'UE et le Royaume-Uni se mettent d'accord sur la période de transition, la fin de la période de transition déclenchera ces décisions.

Cesare ONESTINI (ETF) informe également les membres du conseil de direction de la conférence de l'ETF des 21 et 22 novembre 2018 sur les «Compétences pour le futur», consécutive au conseil de direction, et invite les membres du conseil de direction à proposer des intervenants.

Il invite aussi les membres du conseil à remplir le formulaire d'évaluation de la réunion.

11 Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion du conseil de direction se tiendra à Turin le 23 novembre 2018.

Actions de suivi:

- l'ETF doit envoyer le RAAC et son analyse et évaluation, aux institutions de l'UE avant le 15 juin 2018;
- l'ETF doit envoyer les comptes 2017 et l'avis du conseil de direction aux institutions de l'UE concernées avant le 1^{er} juillet 2018;
- l'ETF doit continuer à étudier la possibilité de participer à distance au conseil de direction;

- les membres du conseil de direction doivent transmettre leurs remarques sur les déclarations d'engagement et d'intérêts avant la fin du mois de juin.

ANNEX: on Oral reports

Progress on Commission policies and programmes that have an impact on the ETF

For DG NEAR, Myriam FERRAN gave an update on:

- **Enlargement:** since 2015, the Economic Reform Programmes (ERPs) have been updated annually by the seven countries concerned, mirroring as much as possible the European Semester. Of the eight areas involved, three are of direct relevance to the ETF: education and skills, employment and labour market, social protection and inclusion. Cooperation with the ETF is excellent in these three areas. Each year, DG NEAR tries to reinforce the importance of the ERPs, and this year for the first time they were published together with the annual enlargement package on 17 April, when a full Communication was issued as a clear signal of complementarity and mutual reinforcement.
- **The adoption of the Western Balkans strategy in February:** an unequivocal commitment of the EU towards a European perspective, a strong description of the shortfalls that still exist in the countries today compared to EU standards, and increased support from the EU and the Member States through six flagship initiatives. One flagship on social-economic development is crucial for the ETF.
- **For the Neighbourhood:** commonalities and priorities (like good governance, economic development, security, migration and mobility) have been identified, with differentiation through specific agreements or partnerships that are now at the implementation stage. The EaP Summit of November 2017 in Brussels was an important milestone, where a list of recommendations “20 Deliverables for 2020” (including areas such as skills, entrepreneurship and employability) was commonly adopted.
- **In the Neighbourhood South,** the situation is slightly more complex, due to instability factors, demographic problems and high levels of youth unemployment and skills mismatch, which require more, stronger and urgent interventions.

For DG DEVCO, Stefano SIGNORE provided an update on two institutional files:

- The **financial perspectives** for the period 2021-27: the European Commission tabled its MFF proposal on 2 May and on 14 June, a proposal was made for a new “NDICI”, the new “Neighbourhood, Development and International Cooperation Instrument”, grouping the bulk of the actual external dimension instruments while tackling the fragmentation of the current MFF. NDICI will allow for more consolidation and coherence with a budget of €89 billion for global action, whilst allowing for more budgetary flexibility. NDICI will have a strong geographical focus, with more than 75% of funds allocated to different geographical regions to allow for more ownership of partner countries’ authorities, and to avoid overlap.
- On the **post-Cotonou** file, given that the actual partnership with 79 ACP countries expires in 2020, after a long process of consultation, the Commission has proposed a new legal framework consisting of one binding text and three regional partnerships, with a strong focus on Africa. Discussions are still ongoing on the text of the negotiation mandate in the Council, in particular on issues linked to migration.

Furthermore, Stefano SIGNORE referred to the recently launched **VET toolbox**, mirroring ETF’s Torino Process, and the work in progress for a **new programme on youth employment and skills** following the summit in Abidjan of November last year. It should include, in principle, a financial facility,

capacity building and technical assistance, and a pilot on VET mobility addressed to mainly teachers and managers for exchanges between Africa and EU countries.

The Chair, Joost KORTE (DG EMPL) gave an overview of the latest developments in the EU on social policy and employment, including the proposal for the creation of the European Labour Authority (ELA).

Social Europe is at the top of this Commission's agenda, including skills and access to the labour market, and has resulted in concrete actions on several fronts. Funding is provided by the European Social Fund (ESF) and its successor ESF+, proposed on 31 May 2018. ESF+ regroups several programmes such as the existing fund for the most deprived, the Youth Employment Initiative, the health programme and EaSI; it streamlines and simplifies the different social funds. The ESF+ envelope of €100 billion for seven years shows the commitment of this Commission to Social Europe. Next to the ESF+, the new Erasmus programme, with double funding of €30 billion, has now been opened up to the non-university sector (VET), and the EU Invest Fund has been given a social window with €4 billion. Finally, a number of new reform programmes, like the Reform Delivery Tool, will support Member States with their reform of the education systems through budget support.

On the legislation side, nine proposals for European Directives and Regulations in the social field are currently on the table; these legislative proposals contribute to the implementation of the European Pillar of Social Rights. The social dimension of the European Semester has also been strengthened, which is reflected in country-specific recommendations.

Regarding the proposed creation of the ELA, Mr Korte underlined that it will not change anything to the *EU acquis*, nor will it create any new competences or powers for the Commission. It will not change the division of work between the EU and the Member States, nor is it comparable to any of the current four agencies under DG EMPL's remit. Instead, the ELA will be an operational body created to assist the Member States. It will not be involved in legislative activities and nor will it administer projects. The new authority can best be compared to Eurojust or Europol, both operational agencies supporting Member States. The ELA will bring existing activities together and group staff into one body: the Commission colleagues dealing with the EURES portal, seconded Member State officials as national liaison officers, seven already existing operational committees. With a lean structure, the ELA will recruit a director and horizontal staff, while funding will be largely redeployed. The seat of the ELA has not yet been decided.

The broad policy context for the ELA is firstly about fair and effective labour mobility. Currently, 17 million individuals are living and working in another country, confronted with a variety of issues and problems. Regarding the authority's objectives, firstly the ELA will inform citizens who want to exercise their rights for free movement on the actual formalities for both workers and employers. Secondly, a core task will be better cross-border enforcement, including inspections. Thirdly, the ELA will be a mediator between national authorities. As regards its governance, the ELA will not be tripartite, but social partners will be part of the stakeholder group.

The proposal made in March will hopefully be adopted before next year's elections (May 2019), with the European Parliament report expected to be ready in October. However, timing can only work if sufficient energy is spent on this file, i.e. by the Austrian Presidency.

Reinhard NÖBAUER (Austria) asked whether the new Erasmus Programme, in terms of cooperation with third countries in the field of VET, contained interesting elements for the ETF. Joost KORTE (DG EMPL) promised to take this question back to Brussels, as he is not in charge of the file.

Trends and developments at the ETF

Cesare ONESTINI (ETF) concentrated on recent highlights, showing the progress of the ETF's work based on agreed indicators. Cooperation with the EC is going well, as demonstrated by the requests list. ETF support has mainly been requested in the area of monitoring and evaluation in a number of countries, mainly in the EaP countries in the context of 2020 deliverables; in the area of policy dialogue with DG NEAR and to support to the project cycle. Cooperation with Cedefop and Eurofound has increased over the past years and will be reinforced in future, mainly in the areas of digital and VET attractiveness. On the ETF evaluations, a meta-evaluation has been launched in which previous evaluators collectively assess the ETF's performance, not simply looking at how well the ETF did what it promised to do, but also evaluating what has not been done according to the mandate. An evaluation on work-based learning has also been launched, while the ones on teachers and trainers and the Torino Process have been finalised. A new freshly printed multi-purpose publication sums up the ETF's most recent key achievements.

Update on the Bulgarian Presidency

Mimi DANEVA (Bulgaria) provided an update on the key priorities of the Presidency in the area of education: investment in growth and jobs, entrepreneurial mind-sets and digital competences, the modernisation of education, equity and quality, cohesion, and the role of schoolteachers and other educators.

During the Education Council meeting of December 2017, conclusions were adopted on upskilling pathways, stepping up mobility and exchanges, strengthening strategic partnerships in higher education, the creation of the EEA, foreign language learning, and mutual recognition of higher education and school diplomas at secondary level. The Bulgarian Presidency took all these forward, and some resulted in the Council Conclusions of 22 May with the adoption of Communications announcing a network of universities and platforms of VET excellence, and with proposals for Council Recommendations on the recognition of diplomas and learning periods, fostering language learning and early childhood and care.

On events, she mentioned that 22 were organised in Bulgaria. The VET Expo on partnerships and cooperation in VET, the DGVT meeting with the discussions on future of work and future of VET, and a VET flagship conference on the topic "VET as a first choice" were the most relevant ones.

Update on the upcoming Austrian Presidency

Karl WIECZOREK (Austria) presented the priorities in the area of VET of the Austrian Presidency. In Austria, a large share of upper secondary students (around 72%) are enrolled in VET, with a broad diversification and a range of educational offers at this level.

The Presidency will focus mainly on the renewal of the strategic framework for European policy cooperation in VET 2030, on the Erasmus+ and VET 2020 follow-up, on the Recommendations on mutual recognition and on language learning.

The calendar foresees an expert conference on the future of VET on 9-12 July, focusing on external factors in EU VET systems and joint EU challenges. On 20-21 September, an expert conference in higher education on "The New Student – flexible learning paths and future learning environments" will be organised. On 8-9 October, an expert conference on ICT will be organised. The DGVT will take place in Vienna on 6-7 November, as part of the EVSW (European Vocational Skills Week) organised from 5 to 9 November.